

Fédération des Centres Pluralistes de
Planning Familial

Rapport d'activités 2024



www.fcppf.be

Table des matières

Introduction.....	4
Présentation de la FCPPF.....	6
Les 26 centres de planning familial affiliés.....	6
Composition du Conseil d'administration en décembre 2024.....	6
L'équipe 2024 (par ordre d'ancienneté)	7
Coordination interne	8
1. Partenariat avec la Ligue des Familles.....	8
2. Site internet FCPPF	8
3. Réseaux sociaux.....	8
Education permanente.....	9
1. Centre de documentation / Outilthèque	9
2. Les outils réalisés en 2024.....	11
Love, Safe & Fun	11
Sur-Mesure	13
Famille-s	15
Puberté, tout le monde y passe !	17
3. Les études et analyses réalisés en 2024.....	18
Tisser son identité : quand l'EVRAS sert de fil rouge	18
Pourquoi faire de l'EVRAS ?	19
4. Présentation et diffusion d'outils pédagogiques	19
Accompagnement pédagogique	21
Les matins de l'outilthèque	21
Projets exceptionnels	22
Coalition Genre et Santé	22
Formation EVRAS et interculturalité	23
Bande-dessinée : l'EVRAS en 10 questions	23
Défense politique	24
Spécificités fédérales.....	25
Pénurie des médecins	25
Droit à l'IVG et Plateforme Abortion Right.....	25
Mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS.....	27
Plateforme EVRAS & Stratégies concertées EVRAS.....	27

Accompagnement de la mise en œuvre de l'accord de coopération	28
Comité d'accompagnement et comité d'attribution	29
Spécificités bruxelloises.....	29
Réunions de coordination pluralistes.....	29
Conseil consultatif bruxellois.....	29
Inter-Fédération Ambulatoire	29
Accord Non-Marchand bruxellois.....	30
Spécificités wallonnes	31
Réunion de coordination en région wallonne.....	31
Amélioration du cadre légal et réglementaire	31
Audit	32
Petit guide	32
Soutien aux centres	32
Soutien logistique	32
Achats groupés pour les CPF	32
UCM.....	32
Le site internet Mon Planning Familial.....	32
Le site internet Evras.be	34
FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé	34
Conclusion et perspectives.....	35

Introduction

Cette année, nos activités d'éducation permanente nous ont permis d'aborder des thématiques aussi diverses que la diversité des familles, la pornographie, la puberté, l'EVRAS en primaire, les contraceptions, etc. Nous les avons travaillé sous forme de nouveaux outils, disponible sur notre [boutique en ligne](#), mais également dans le cadre d'analyses, également disponible sur [notre site](#). Ces outils et analyses sont pensés pour outiller les professionnel·les travaillant dans le secteur des centres de planning familial, et plus largement dans le champ de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Du côté de la représentation des centres et de la défense politique, nous nous sommes particulièrement concentrées sur la mise en œuvre de l'accord de coopération EVRAS. L'année 2024 étant une année électorale, elle a été l'occasion de rencontrer les différents partis politiques en amont et en aval des élections, afin de sensibiliser aux enjeux sectoriels des centres de planning familial, mais également sur des thématiques phares telles que le droit à l'IVG, l'accès à la contraception et à la contraception d'urgence ou encore la nécessaire généralisation de l'EVRAS.

Nous avons mobilisé les centres lors d'une journée pluraliste le 03 juillet afin de réfléchir collectivement aux thématiques à investir dans les prochaines années... mais aussi pour fêter les 50 ans de la FCPFF !



Cette année a également été l'occasion de voir l'équipe se consolider et s'agrandir. Nous avons accueilli deux nouvelles collègues : Léna Bonte au poste de responsable des centres wallons et Mathilde Istasse comme chargée de projets en éducation permanente. Nous avons également pu, grâce à l'obtention d'un financement Maribel, prolonger la présence de Claire Vimont au sein de l'équipe avec la création d'un poste d'accompagnant·e pédagogique, qui permettra de faire davantage rayonner les actions et réalisations de la FCPFF.

L'année 2024 s'est clôturée par un changement de bureaux : après 16 ans passés Avenue Emile de Béco et suite au déménagement de la Ligue des Familles, la Fédération s'installe début 2025 au 101 rue de Stassart, à Ixelles !

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Pour le conseil d'administration et l'équipe de la FCPPE,

Joëlle Devolder
Présidente

Lola Clavreul
Directrice

Présentation de la FCPPF

Les 26 centres de planning familial affiliés

- CPF Anderlecht Midi
- CPF Bruxelles La Senne
- CPF Charleroi Infor-Famille
- CPF Charleroi Le Terril
- CPF Ciney
- CPF Frameries La Famille Heureuse
- CPF La Hulpe, Lasne et Rixensart
- CPF Gilly
- CPF Jette
- CPF Le Blé en Herbe
- CPF Libramont Pluraliste
- CPF Liège Infor-Famille
- CPF Liège Infor-Femmes
- CPF Marche Pluraliste
- CPF Berchem-Sainte-Agathe
- CPF Mons Les Arbas
- CPF Mouscron La Passerelle
- CPF Peruwelz Le Safran
- CPF Perwez Maison de la Famille
- CPF Tubize Pluraliste
- CPF Uccle
- CPF Virton Pluraliste
- CPF Waterloo Pluraliste
- CPF Wavre Infor-Famille
- CPF Woluwé-Saint-Lambert
- Faculté d'Aimer
- CPF Woman'Dō

Composition du Conseil d'administration en décembre 2024

- Joëlle Devolder, présidente ;
- Catherine Lambotte ;
- Catherine Buron ;
- Marie-Thérèse Nicolas ;
- Céline Ghislain ;
- Isabelle Guébenne ;
- Madeleine Guyot ;
- Chloé Collette ;
- Sophie Roos ;
- Marina Ramos ;
- Pauline Gérard.

L'équipe 2024 (par ordre d'ancienneté)



Lola Clavreul :	Directrice (1 ETP)
Nastasja Izquierdo Prieto :	Responsable administrative et logistique depuis novembre 2018 (1 ETP)
Isabelle Donner :	Chargée de projets en éducation permanentes depuis janvier 2020 (0,5 ETP)
Célia Didier :	Chargée de projets EVRAS depuis novembre 2021 (0.5 ETP) – Responsable des centres bruxellois (0,3 ETP) depuis janvier 2024
Claire Vimont :	Responsable Love Attitude / Mon planning familial (0,5 ETP CDD jusqu'au 31/10/24). Assistant-e pédagogique EP (0,5 ETP CDI) depuis novembre 2024
Léna Bonte :	Responsable des centres wallons depuis avril 2024 (0,5 ETP)
Mathilde Istasse :	Chargée de projets en éducation permanentes depuis juin 2024 (0,5 ETP)

Coordination interne

Par le biais du pluralisme, la FCPPF souhaite promouvoir et soutenir chez chacun et chacune la sensibilité à la diversité des expériences, des vécus et des opinions. Ainsi, chaque citoyen et citoyenne dispose de clés qui leur donnent accès à la complexité inhérente au fonctionnement de la société, du monde et de l'humanité.

1. Partenariat avec la Ligue des Familles

2024 était la dernière année passée Avenue Emile de Béco, au sein des bâtiments de la Ligue des familles. Cette dernière ayant vendu ses locaux, nous avons dû chercher de nouveaux bureaux. La FCPPF sera installée Rue de Stassart 101 à Ixelles dès le début de l'année 2025. C'est un changement important à prévoir pour la FCPPF qui perd une relation de proximité avec un partenaire historique, mais également des fonctions support. La Ligue des Familles étant membre fondateur de la FCPPF, nous souhaitons qu'un-e représentant-e puisse continuer à siéger dans notre organe d'administration.

2. Site internet FCPPF

Le site internet de la FCPPF a comptabilisé 157 450 vues en 2024 par près de 42 121 utilisateur-ices. La création d'une boutique en ligne sur notre site, achevée en 2023, permet de faire gagner un temps précieux en termes de gestion de commandes et assure une meilleure navigation pour les utilisateur-ices.

3. Réseaux sociaux

Nous relayons nos productions et activités sur Facebook et Instagram. Nous utilisons la page Facebook de la FCPPF pour présenter nos actualités et relayer les actualités belges et des associations partenaires. Cette page compte un peu plus de 2300 abonné-es fin 2024 (soit 200 de plus que l'année précédente).

Notre compte Instagram, pour sa part, nous permet de communiquer sur la vie interne d'équipe de la FCPPF et de présenter nos nouvelles productions. Il a atteint les 1458 abonné-es à l'heure où nous écrivons ce rapport, soit 338 de plus que l'année passée.

Ces progressions sont dues au temps investi dans la communication de nos projets sur ces différents réseaux. Nous avons également une page LinkedIn qui nous permet notamment de faire connaître nos projets, activités et nos offres d'emploi le cas échéant. A partir de la fin de l'année 2024, ces réseaux ont été boostés par des publications plus régulières et organisées, en lien avec le maintien de Claire Vimont dans notre équipe, en charge de l'accompagnement pédagogique des productions en éducation permanente, rôle qui suppose de professionnaliser notre diffusion.

Education permanente

La FCPPF est agréée en tant qu'organisme d'éducation permanente en axe 3. Comme pour les années précédentes, la recherche de la qualité de nos productions est restée prioritaire en 2024. Nous avons réalisé 5 outils pédagogiques et avons perpétué la continuité de notre centre de documentation. Nous avons également fait le choix de valoriser deux analyses.

L'année 2024 étant considérée comme l'avant-dernière année de notre quinquennat en EP, nous avons remis en juin notre rapport général d'exécution (RGE), un rapport dense de 70 pages portant sur nos activités en éducation permanente de 2019 à 2023 (+ prolongation faisant suite au gel de deux années à cause de la crise Covid). Ce travail comporte plusieurs parties : une auto-évaluation portant sur 4 grandes questions de fond visant à démontrer le lien entre nos actions et l'art.1er du décret de l'Education permanente ; une synthèse quantitative et qualitative des rapports annuels des 5 dernières années ; l'évaluation du plan d'action antérieur et les évolutions significatives qui ont jalonné ces 5 années ; et enfin, les perspectives et le nouveau plan d'action pluriannuel. Ce travail de grande ampleur a fortement mobilisé l'équipe. Pour mener à bien cette évaluation, nous avons mené des entretiens avec des partenaires extérieurs, des membres de l'AG et membres du CA. Pour rappel, suite à la rencontre intermédiaire avec notre inspecteur en 2022, nous sommes devenus membres de la FESEFA, ce qui nous a permis de suivre plusieurs formations et journées afin de nous préparer à la rédaction du RGE. Dans ce cadre, nous avons rencontré plusieurs associations également reconnues en EP (Axe 3) avec lesquelles nous avons constitué un petit noyau pour nous épauler mutuellement dans la compréhension des attendus du décret EP relative au RGE.

En outre, nous avons participé en septembre 2024 à une journée intitulée "Mettre à l'œuvre la liberté associative : le cas concret des pratiques administratives" initiée par le GT Vigilance démocratique qui est un groupe de travail issu de la Chambre EP de la FESEFA, composé de différentes associations membres de la FESEFA et reconnues en EP. Le travail initié au cours de cette journée est toujours en cours.

1. Centre de documentation / Outilthèque

Notre centre de documentation est composé de deux parties : une outilthèque et une bibliothèque. Le centre de documentation s'adresse à toute personne en questionnement, à la recherche d'informations ou d'outils pédagogiques en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle. Notre public-cible concentre spécifiquement des professionnel·les de l'EVRAS, du secteur associatif, de l'enseignement, de la psychologie et du coaching. Nous accueillons sporadiquement des étudiant·es en quête d'ouvrages et d'outils à présenter par exemple lors de la défense de leur de travail de fin d'études. En 2024, l'outilthèque est toujours accessible sur rendez-vous, ce qui facilite et améliore la qualité de l'accueil.



Le fonds a été enrichi au fil de l'année par Nastasja, avec un focus cette année sur :

- La littérature et la documentation EVRAS pour les enfants, en continuant de faire l'acquisition de livres illustrés et de petit livres documentaires sur le corps, l'anatomie, le plaisir, la famille, l'intimité, le consentement, etc., dans une volonté de continuer à proposer plus de ressources adaptées pour aborder l'EVRAS avec elles et eux ;
- Des outils pédagogiques sur la contraception et l'anatomie génitale pour répondre aux demandes spécifiques des usager-es de l'outilthèque et étoffer ces fonds pour accompagner la création et la sortie de notre nouvel outil sur la contraception « Sur-Mesure » ;
- Des outils pédagogiques pour aborder de façon ludique les thématiques des valeurs et de l'estime et de la confiance en soi qui rejoignent notre sélection d'outils « brise-glaces » très consultés par nos usager-es ;

En 2024 nous avons continué à alimenter notre catalogue documentaire en ligne avec l'aide de volontaires chaperonné-es par Nastasja. 333 documents ont été encodés clôturant ainsi l'encodage du fonds documentaire existant et des nouveautés acquises en 2024.

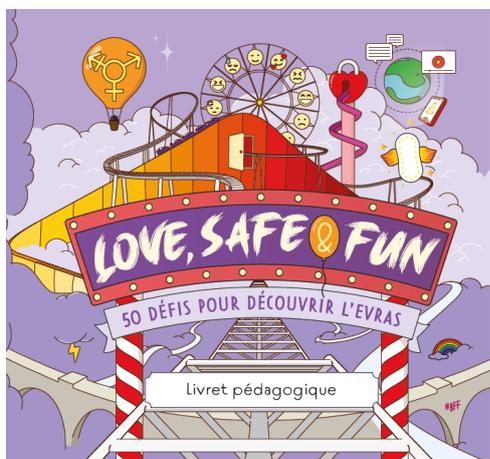
Cet encodage s'est avéré fort utile en décembre 2024 lors de la préparation du déménagement des locaux de la FCPPF. Les documents ont pu être identifiés facilement via leurs cotes de rangement décimales, et nous avons pu vérifier au fur et à mesure la qualité de l'encodage des ressources en les empaquetant.

A partir de fin 2024, une stratégie est élaborée avec Claire afin de valoriser davantage le fond documentaire, notamment par le biais de newsletters et de posts sur nos réseaux sociaux.

2. Les outils réalisés en 2024

Love, Safe & Fun

Love, Safe & Fun est né d'un partenariat avec le Centre de planning familial Infor-Femmes Liège,



acteur de première ligne et partenaire de longue date dans la création d'outils pédagogiques. Dans le cadre de la généralisation de l'EVAS, les animateurices EVRAS animent depuis septembre 2023 dans les classes de 6ème primaire. Pour répondre à leurs besoins en termes d'outils pour cette tranche d'âge, nous avons décidé de développer plusieurs outils destinés à l'animation avec ce public. Fort du succès de l'outil Love, Sex & Fun créé en 2020 et au vu du grand nombre de thématiques à aborder en fin de primaire, nous avons décidé de créer le pendant "primaire" de Love, Sex & Fun : Love, Safe & Fun.

Le choix des thématiques et la rédaction des questions et défis en lien avec ces thématiques a été mené conjointement par les équipes de la FCPPF et d'Infor-Femmes Liège en s'appuyant sur les sujets rencontrés en animation avec ce groupe d'âge et sur base d'ouvrages de référence. La maquette (cartes) a été testée au cours d'animations EVAS en 5 et 6ème primaire entre février et mai 2024 par le Centre Infor-Femmes Liège et plusieurs autres Centres de planning familial. À la suite de ce testing, de nombreuses modifications ont été apportées tant aux cartes qu'au mode d'emploi de l'outil. La rédaction du livret pédagogique a été prise en charge par la FCPPF.

Il s'agit d'un gros travail rédactionnel qui a pour objectif d'apporter des éléments de contexte et de réponse (de base) aux défis et questions figurant sur les cartes, ainsi qu'aux questions de relance figurant dans le livret. Au total, ce sont plus de 100 sujets qui sont abordés dans l'outil sous la forme de défis et de questions. Ces éléments théoriques ont fait l'objet d'un important travail de recherche et de formulation pour rendre les informations accessibles à des enfants à partir de 10 ans (littératie). La rédaction du livret a représenté la plus grosse partie du travail de création de l'outil entre février et octobre. Plusieurs relectures ont été faites en interne, par les équipes de la FCPPF et d'Infor-Femmes Liège. Au niveau des choix graphiques, nous avons souhaité nous inscrire dans la continuité de Love, Sex & Fun, en gardant le même univers avec certaines adaptations (couleurs, éléments illustrés), mais la mise en page générale est restée identique. Comme l'outil est un support pour l'animation en fin de primaire, un soin particulier a été apporté au mode d'emploi de l'outil et aux points d'attention destinés aux animateurices qui souhaitent utiliser l'outil avec des enfants de fin de primaire (sujets sensibles, posture en animation, possible dévoilement de violences en animation, etc.).

Il est à noter que nous avons demandé au service EP que l'outil Love, Safe & Fun soit reconnu comme "outil de grande ampleur" (valorisation à 6 points au lieu de 3).

Public cible

Cet outil s'adresse aux professionnel·les de l'EVRAS qui animent en fin de primaire/début de secondaire. La tranche d'âge visée est les enfants de 10-13 ans. L'outil est accessible aux personnes porteuses d'un handicap léger.

Objectifs

- Développer une vision positive de la vie relationnelle, affective et sexuelle chez les enfants ;
- Soutenir une approche inclusive en valorisant la pluralité des choix de vie, des identités, des situations familiales et des corps ;
- Soutenir une approche critique des normes et rendre visibles les discriminations et violences qui peuvent en découler ;
- Outiller les animateurices EVRAS ;
- Offrir des ressources et des informations adaptées à l'âge et aux niveaux de compréhension des enfants ;
- Outiller les enfants afin qu'ils et elles puissent vivre une vie affective, relationnelle et sexuelle aussi épanouie que possible et faire leurs propres choix, dans le respect de soi et de l'autre.

Contenu

Love, Safe & Fun se présente sous la forme d'un boîtier comprenant un livret pédagogique de 180 pages et 55 cartes (50 cartes actions + 5 cartes "ticket d'échange"). Il s'agit d'un outil multithématique qui comprend : 3 grandes catégories thématiques (Relations/Corps & Santé/Société), 13 sous-thématiques, 50 actions (défis), accompagnées de 50 questions de relance (pour aller plus loin). Cet outil s'utilise avec un groupe, une classe par exemple. Le groupe est divisé en sous-groupes ou équipes. Chaque sous-groupe/équipe reçoit une carte (ou max autant de cartes que de membres du groupe). Le but du "jeu" est de parvenir à relever un maximum de défis. Les types de défis sont au nombre de 6 : mimer, dessiner, modeler, faire deviner, énumérer un certain nombre d'éléments, répondre à une question. L'animatrice peut utiliser cet outil en mode collaboratif ou en mode compétitif. Le livret pédagogique sert de base théorique à l'animatrice tout au long de l'animation. L'animatrice est invité·e en amont à trier et sélectionner les cartes en fonction de ses objectifs d'animation, de son public et du temps dont il/elle dispose. L'animation se clôture en abordant la notion de "personne de confiance" afin que chaque enfant identifie dans son entourage une personne à laquelle s'adresser en cas de problème.

Sur-Mesure



Qui est concerné-e par la contraception ? En quoi la contraception est-elle tantôt un fardeau, tantôt une liberté ? Comment faire en sorte que la charge contraceptive soit partagée au sein du couple ? Comment choisir parmi l'offre des contraceptifs existants ? Selon quels critères ? Comment les contraceptifs fonctionnent-ils ? Comment s'utilisent-ils ?

Sans prétendre révolutionner un sujet foisonnant et complexe, "Sur-Mesure" offre **des repères théoriques** indispensables pour comprendre le fonctionnement tant de **la conception** que de **la contraception**. Il dresse un tableau aussi complet que possible des méthodes contraceptives et de réduction des risques existantes afin que chaque personne, chaque couple, puisse choisir la méthode qui lui convient. Un choix qui évoluera tout au long de la vie, en fonction des besoins, des circonstances et autres paramètres.

Le thème de la contraception est également une porte d'entrée pour aborder des enjeux de société importants, tels que le partage de la charge contraceptive, la lente émergence de la contraception dite masculine, l'émancipation des femmes ou encore les angles morts à propos des personnes concernées par la contraception.

Sur-Mesure propose aussi des pistes d'animation qui tantôt permettent une appropriation du contenu, tantôt ouvrent des espaces de débats et de réflexions collectives riches en nuances.

Public cible

Cet outil s'adresse aux animateurices EVRAS ainsi qu'à tou-tes les professionnel-les amené-es à faire de l'EVRAS auprès des adolescent-es et adultes et qui souhaitent aborder la thématique de la contraception.

Objectifs

- Permettre à chacun-e de poser un choix responsable, libre et éclairé en ce qui concerne sa contraception ;
- Donner des informations de base sur les méthodes contraceptives disponibles aujourd'hui en Belgique, leur fonctionnement, leur mode d'utilisation et leurs caractéristiques ;
- Construire de nouveaux imaginaires : méthodes en développement, partage de la charge contraceptive, le chemin contraceptif, etc. ;
- Déconstruire les représentations et stéréotypes de genre en lien avec le sujet ;
- Ouvrir une réflexion critique sur la contraception en tant qu'enjeu de société : disponibilité, accès, coût, modes de production, inégalités de la charge et la responsabilité, etc.
- Sortir d'un angle individuel pour s'appropriier la question de manière collective ;
- Proposer des perspectives centrées autour de l'éducation au choix comme fondement de la possibilité d'un épanouissement personnel et collectif.

Contenu

Contexte : La contraception reste encore aujourd’hui une thématique centrale de prévention. Une multitude de fausses croyances et de tabous autour de ce sujet persistent. Une étude menée par l’OMS au niveau européen sur la santé sexuelle des adolescent·es montre que l’usage de la contraception orale et du préservatif a significativement chuté entre 2014 et 2021. L’OMS s’inquiète d’un risque accru d’infections sexuellement transmissibles et de grossesses non désirées chez ces jeunes. De plus, un nombre non négligeable de personnes expriment une aversion pour les moyens de contraception hormonaux en général. En parallèle, la thématique de la contraception dite masculine est aujourd’hui de plus en plus présente dans l’actualité.

L’idée de proposer un outil sur la contraception était dans les tiroirs de la FCPPF depuis plusieurs années. Il était demandé par les professionnels de terrain, de manière directe et par les demandes de prêt faites à l’outilthèque. Les derniers outils de la FCPPF sur la thématique de la contraception dataient de déjà 5 ans : une brochure de présentation des contraceptifs réalisée avec plusieurs partenaires et une mallette avec les prototypes de chaque contraceptif. Cette mallette est extrêmement demandée à la location, et peu accessible financièrement à la vente. Dans la lignée de l’outil Rouge Culotte, qui aborde la question des protections périodiques, il fut décidé de proposer des photos de moyens contraceptifs à la place des objets/prototypes en eux-mêmes. Bien que perdant la qualité de prise en main, les photos ont pour qualités d’être moins chères et moins encombrantes.

Il semblait donc intéressant de proposer un nouvel outil largement diffusable, présentant les options contraceptives disponibles en Belgique en 2024. Tout en délivrant des informations de base permettant aux personnes d’opérer des choix individuels, nous souhaitons également proposer des clés pour faire émerger une réflexion citoyenne, active et critique autour de la contraception. Permettre une certaine accessibilité financière à cet outil fut une considération qui accompagna la réalisation de cet outil.

Description :

Afin de pouvoir proposer un visuel au plus proche du réel des moyens de contraception, sans passer par les objets/prototypes en eux-mêmes (trop cher, trop encombrant etc.) Sur-Mesure a été pensé dans la lignée de l’outil Rouge Culotte : un livret et des annexes.

Le livret comprend les éléments suivants :

- “Quelques repères théoriques” :
- Une réflexion sociale et politique sur la charge contraceptive
- Une clarification des principes de base sur la conception
- Les grands principes contraceptifs
- Tableau reprenant toutes les options contraceptives en détails
- Foire Aux Questions sur la thématique
- Pistes d’animation

- 1 piste pour :
 - Tester ses connaissances.
 - Différencier les méthodes contraceptives.
- 1 piste pour :
 - Mettre ses connaissances en pratique.
- 1 piste pour :
 - Tester ses connaissances.
 - Répondre aux questions les plus fréquentes.
- 1 piste :
 - Débattre. Aborder la contraception sous un angle critique et politique.

ANNEXES :

- 18 photos en A5 de chaque contraceptif
- 3 sets de cartes à jouer

Famille·s

S'il n'existe pas de définition universelle d'une famille, on peut la caractériser par le fait qu'il s'agit d'un groupe d'individus, généralement unis par les liens du sang et qui forment un système social structuré par ensemble de règles et de rôles. Elle peut avoir des configurations très variables. Les familles ont considérablement évolué au cours des derniers siècles... et des dernières décennies !



- L'irruption du sentiment amoureux dans le choix du partenaire conjugal fait passer la famille du statut d'unité de (re)production au statut d'unité affective.
- En Europe, on observe un déclin du mariage et une forte augmentation des divorces.
- Les cadres juridiques (statut de cohabitant·e légal·e en Belgique, PACS en France, possibilité de PMA pour les femmes seules) évoluent.
- La famille nucléaire (couple hétérosexuel marié, avec un ou des enfants) ne constitue plus une norme face à de multiples autres façons de faire famille : familles recomposées, familles monoparentales, familles adoptantes, familles homoparentales, familles choisies, etc.

Familles soudées, enjeux transgénérationnels, familles en migration, avec ou sans ancêtres, familles structurées ou dysfonctionnelles, familles nombreuses ou sans enfant, liens de sang, d'amour ou de solidarité, héritages ou fardeaux, violences, présences ou absences : sous une apparente familiarité, se cachent mille facettes qui donnent leurs couleurs propres à chaque famille et permettent de tisser des récits singuliers ou collectifs.

Cet outil permet d'aborder, outre la thématique "familles", un grand nombre de thématiques EVRAS de base : relations autres que familiales, pluralité des choix et des situations de vie, types d'attirances et de liens, questions de genre, injonctions sociétales autour du couple et de la reproduction, rapports de force et de domination, consentement, limites, liberté, relations saines et



respectueuses versus rapports toxiques et violents, violences intrafamiliales, valeurs...*Public cible*

Cet outil est destiné à toute personne, professionnel·les de l'EVRAS, animateurs ou animatrices jeunesse, éducateurs ou éducatrices en milieu scolaire, en institution, ATL, parents/tuteurs ou tutrices, enseignant·es, souhaitant aborder la thématique des familles avec ses publics. L'outil a été pensé pour être accessible au plus grand nombre et notamment aux

plus jeunes et aux personnes porteuses de handicap ou de troubles DYS : il ne contient pas de texte et donne à voir des personnages et des situations simples à identifier et à comprendre.

Objectifs

Cet outil permet de développer, principalement chez les professionnel·les :

- Une prise de conscience des transformations des réalités sociales liées aux relations familiales ;
- Une connaissance critique des enjeux actuels liés aux différents types de familles et à leurs existences multiples dans la société d'aujourd'hui ;
- Une conscientisation des différentes formes de violences liées de manière plus ou moins explicite aux relations familiales ;
- Des capacités à partager ces prises de consciences et ces connaissances critiques lors des animations EVRAS, dans le but de donner des clés d'émancipation à leurs publics ;
- La possibilité de créer un espace d'expression et de débat autour de la diversité des familles.

Contenu

Famille·s ressemble beaucoup à l'outil Amour·s créé en 2023 :

- Même format
- Quasi même nombre de cartes (ici 78)
- Un livret de 24 pages proposant 7 pistes d'utilisation et contenant un certain nombre de points d'attention à l'attention des animatrices.

Puberté, tout le monde y passe !



Dans le cadre de la généralisation de l'EVRAS, les écoles sont tenues depuis septembre 2023 d'organiser des animations dans les classes de 6e primaire. La puberté est une thématique centrale abordée dans ces animations. Dans le but d'outiller les animateurices EVRAS, la FCPPF a réalisé en 2024 une vidéo support (visible sur la chaîne YouTube de la FCPPF) permettant d'introduire cette thématique et ses principaux enjeux.

Dans cette vidéo, nous avons fait le choix de ne pas séparer les personnages selon leur genre, mais plutôt de montrer ce qui est commun dans les changements pubertaires : les muscles, les graisses, la taille, etc. Notre parti-pris : la puberté concerne tout le monde ! Il est important que chacun·e sache ce qu'il se passe dans son corps... mais aussi dans ceux des autres !

Aussi, cette vidéo se veut plutôt généraliste : l'idée n'est pas de décrire en détail chaque changement spécifique, mais plutôt de proposer une vision globale de la puberté qui peut servir de support à la discussion.

Public cible

Cette vidéo a été réalisée dans le but d'informer directement les jeunes. Elle peut être diffusée auprès de tous publics, dans le cadre d'une animation, sur une plateforme numérique scolaire ou sur les réseaux sociaux.

Cet outil pédagogique s'adresse aux animateurices de CPF, aux travailleur·euses de PMS, PSE ou aux enseignant·es qui souhaiteraient, sur base de cette vidéo, ouvrir une discussion avec des enfants ou des jeunes, à partir de la fin de l'école primaire.

Elle peut également être utilisée avec des publics non-scolaires : en institution, au sein de mouvements de jeunesse, en AMO, etc.

Objectifs

- Permettre aux animateurices d'introduire une animation EVRAS sur la thématique de la puberté
- Proposer une vision rassurante et positive de la puberté
- Rappeler les principaux changements qui surviennent, tant sur le plan physique que psychologique, lors de la puberté
- Amener une réflexion sur la diversité des corps et sur les stéréotypes de genre
- Faire émerger les questions/demandes/besoins/situations en lien avec la thématique de la puberté qui peuvent concerner les publics
- Soutenir une dynamique d'échanges et d'apprentissages entre pair·es

- Rappeler les types de services et professionnel· les actif· ves dans un CPF et leur fonction, leur rôle et la manière dont ils/elles peuvent prendre en charge l'accompagnement de ces questions/demandes/besoins/situations

Contenu

- Vidéo « Puberté » (3''18)

Disponible en ligne sur la chaîne YouTube de la FCPPF (Sous-titres français disponibles.) ou au téléchargement direct sur notre site. Nous notons qu'au jour de la rédaction de ce rapport, la vidéo a été vue près de 10 000 fois en ligne.

- Carnet pédagogique
 - Introduction (contexte, objectifs, public, valeurs, mémo à l'intention des animateurices)
 - 6 Pistes d'animations
 - Liste de ressources pour les animateurices
 - Visuels à découper

3. Les études et analyses réalisés en 2024

Nos secteurs de recherche et de production sont en lien avec nos engagements historiques ; nous abordons ainsi le champ des droits sexuels et reproductifs, de la santé sexuelle, de la promotion de la santé et de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Nos analyses et études sont produites en étroite articulation avec nos activités : plaidoyer politique, accompagnement et soutien des centres pluralistes de planning familial, représentation d'un secteur et création d'outils au service des professionnel·les de terrain. Ces différents niveaux d'activités nous permettent de générer des points de vue critiques documentés et ancrés dans des savoirs froids (analyses méta) et chauds (témoignages et vécus du terrain).

Nous interrogeons des problématiques liées aux droits sexuels et reproductifs et au droit à l'éducation à la sexualité, ainsi qu'à l'exercice de ces droits.

Nos analyses et études ont pour vocation d'offrir des décryptages critiques et constructifs. À travers elles, il s'agit, à notre mesure, de diversifier les points de vue, susciter le débat, structurer la complexité de l'environnement pour la rendre plus accessible et augmenter notre capacité à agir sur les éléments qui la composent. Les sujets choisis le sont au fil des actualités liées au secteur des centres de planning familial, des associations engagées dans l'EVRAS, et plus largement des actualités en lien avec les droits sexuels et reproductifs, avec un ancrage particulier en Belgique francophone.

Ces travaux sont publiés pour consultation permanente [sur notre site internet](#), et diffusés au fur et à mesure par une newsletter.

Tisser son identité : quand l'EVRAS sert de fil rouge

Cette analyse a été rédigée en avril 2024, dans la suite de la polémique qui s'est emparée de l'EVRAS, à la rentrée 2023. Elle a été rédigée dans le cadre d'un dossier thématique « EVRAS : les dessous d'une panique moral », dans le magazine IMAG (*IMAG #372 : « Evras : les dessous d'une panique moral »*).

morale » (mai/juin 2024; pages 20-22). Nous y abordons les objectifs émancipatoires de l'EVRAS, qui viennent interroger les loyautés familiales, culturelles, religieuses, ... Et le jeu d'équilibriste des animateur-ices, qui se doivent de jongler avec les sensibilités et valeurs de tous et toutes, tout en promouvant une attitude critique vis-à-vis des normes et des diktats.

Pourquoi faire de l'EVRAS ?

Cette analyse a été rédigée en novembre 2024, dans la suite de la polémique qui s'est emparée de l'EVRAS, à la rentrée 2023.

L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) fait aujourd'hui partie du cursus de l'ensemble des jeunes en Belgique francophone. Loin d'être limitée à une simple sensibilisation préventive ou sanitaire, cette démarche éducative s'inscrit dans un cadre global où la construction personnelle, l'émancipation et le respect mutuel occupent une place centrale.

D'où vient cette idée d'éduquer à la sexualité, et pourquoi, exactement, consacrons-nous du temps et des ressources à cette éducation ? Quels objectifs sert-elle, et quels bénéfices en attendons-nous ? Pour répondre à ces questions, il convient de faire un petit retour en arrière sur l'histoire de l'EVRAS en Belgique francophone, mais également d'en analyser les principaux enjeux actuels.

4. Présentation et diffusion d'outils pédagogiques

La FCPPF présente de manière régulière ses outils pédagogiques dans des colloques ou des évènements externes.



Les pratiques s'étant considérablement modifiées depuis la crise covid, nous avons fait le choix de garder certaines activités en distanciel.

Date	Organisateur de l'évènement	Nature de l'évènement
25-01-24	FCPPF	Matin Outilthèque (Jdiwi Jdinon et A bras le corps) - Distanciel
13-02-24	FCPPF	Alter Saint-e-Valentin-e : découverte de 3 jeux pédagogiques qui questionnent les amours et nos manières de relationner : présentation de l'outil Amour-s (FCPPF), Culedo (Ed. Lacôtepétrie) et Cis-Famille (Ed. Lacôtepétrie)
20-02-24	FCPPF	Matin Outilthèque (Amour-s et Love, Sex & Fun) - Distanciel
19-03-24	FCPPF	Matin Outilthèque ("Inclusive, mon école ?", "L'EVRAS dans mon école : c'est pas secondaire !" et "Dialogues autour de l'EVRAS") - Distanciel
22-03-24	AVIQ	Salon Envie d'amour : présence de nos outils sur le stand du CPF Infor Famille Liège
26-03-24	Haute Ecole Leonard de Vinci	« Marché au savoir » de la Haute Ecole Leonard de Vinci dans le cadre de la formation Santé et Sexualités (dans le cadre du Bachelier : Infirmier(ère) responsable de soins généraux)
04 au 07-04-24	Foire du livre	« Foire du livre » : présence de nos outils sur le stand de l'Administration générale de la Culture
18-04-24	Plateforme communautaire des coordinations ATL	« Festiv'ATL : la coordination ATL, quels en-jeux ? – Une journée entre CATL de la FWB » (Charleroi) : Participation à la foire aux outils et animation d'un atelier autour de l'EVRAS pour les enfants (Pili-Pili, Loupiote et P'tit sac à livres)
30-05-24	FLCPF	Salon EVRAS : l'EVRAS dans les différents milieux de vie des jeunes : scolaire & extrascolaire : Participation à la Halle aux stands
09-10-24	Réseau RBDS	« Salon des ressources en promotion de la santé » : Stand d'outils et de ressources toute la journée et un atelier sur Love, Sex & Fun et Love, Safe & Fun (EVRAS pour les primaires et secondaires)

Accompagnement pédagogique

Au départ du centre de documentation, nous recevons de nombreuses demandes de découverte d'outils pédagogiques et de conseils pédagogiques. Par conseil pédagogique, nous entendons une forme d'accompagnement à l'utilisation des supports : comment l'utiliser ? Pourquoi ? Dans quelles circonstances ? Comment l'adapter ? Le simplifier ou au contraire le complexifier ? Nous cadrons notre accompagnement dans les valeurs de l'éducation permanente et de la promotion de la santé.

Les conseils pédagogiques se déroulent généralement dans nos locaux, en individuel ou en collectif. Nous recevons parfois des équipes entières en quête de nouveauté ou d'inspiration.

Enfin, au niveau de l'accompagnement pédagogique, nous réorientons systématiquement les demandes auxquelles nous ne pouvons pas répondre ou seulement partiellement vers les organismes compétents. En ce sens, la fédération se veut un carrefour d'informations quant aux pratiques et offres de services en lien avec l'EVRAS et les pratiques des CPF.

En 2024, nous avons déposé une demande de Maribel pour pouvoir approfondir cet accompagnement pédagogique. Le financement obtenu nous a permis de pérenniser la présence de Claire Vimont dans notre équipe.

Objectifs :

- Pouvoir se rendre plus facilement disponible pour répondre aux demandes de nos partenaires et publics et pour accompagner l'utilisation de nos outils et de notre centre de documentation.
- Faire rayonner nos outils et publications auprès de nos publics, et de manière plus large encore.
- Faire connaître notre centre de documentation, en faciliter l'accès, et mettre en lumière des ressources pertinentes.

Les matins de l'outilthèque

Nous proposons des rencontres pluridisciplinaires autour de thématiques en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle : les **matins de l'outilthèque**. Ces rencontres sont l'occasion de présenter des nouveautés réalisées par la fédération. Cette année nous avons entériné notre décision de proposer ces rencontres en ligne. Cela nous permet de proposer des présentations d'outils courtes, ludiques et pédagogiques mais également plus accessibles pour des publics éloignés de Bruxelles, que ce soit en Belgique ou au-delà des frontières. Cela permet de toucher un large public : 156 inscrit-es en 2024 pour 3 Matins de l'Outilthèque.

- 25-01-24 : Matin Outilthèque sur Jdiwi Jdinon et A bras le corps : 33 participant-es
- 20-02-24 : Matin Outilthèque sur Amour-s et Love, Sex & Fun : 57 participant-es

- 19-03-24 : Matin Outilthèque sur “Inclusive, mon école ?”, “L’EVRAS dans mon école : c’est pas secondaire !” et “Dialogues autour de l’EVRAS” : 66 participant-es

Depuis cette année, nous mettons les enregistrements vidéos de ces rencontres en ligne sur notre site internet (sur les pages des outils concernés) : cela permet aux personnes qui n’étaient pas présentes d’avoir accès à la présentation des outils, et donc d’élargir notre diffusion. A titre d’exemple, la vidéo du matin Outilthèque du 19 mars a été vue 169 fois, et celles du 20 février ont été vues respectivement 213 fois pour la partie concernant Love, Sex and Fun, et 819 fois pour la partie concernant Amour·s.

Pour plus de détails sur ces différentes productions, veuillez consulter notre rapport d’activités Education Permanente 2024

Projets exceptionnels

Coalition Genre et Santé

En 2024, la FCPPF a rejoint la Coalition Genre et Santé, qui a vu le jour grâce à un financement de l’IEFH visant à permettre aux associations de travailler ensemble autour de thématiques-clés. La Coalition rassemble ainsi, en plus de la FCPPF, la Plateforme Citoyenne pour une Naissance Respectée (PCNR), Femmes de Droits, Femmes et Santé, le GAMS, le Vrouwenraad et le CERE.



Ces différentes structures sont actives autour de la question des violences gynécologiques et obstétricales, qui a été choisie comme thématique-phare au lancement de la Coalition. L’objectif final de la Coalition est de créer un Observatoire des violences gynécologiques et obstétricales, regroupant un pôle de recherche, afin d’objectiver le phénomène des VGO en Belgique, et un pôle de soutien aux victimes. En 2024, la Coalition a commencé à se structurer, en créant une page dédiée sur le site de la PCNR et en développant divers outils de communication, pour ses membres et vers l’extérieur. La Coalition a commencé un travail de récolte et de recherche d’outils et de littérature scientifique sur les VGO ; cette recherche sera visibilisée au travers d’une journée organisée en 2025 et d’une page web qui verra également le jour en 2025.

Formation EVRAS et interculturalité

Grâce à un subside de la Loterie Nationale et au support de la ministre Caroline Désir, nous avons pu programmer à nouveau deux sessions (22 et 29 novembre) de notre formation EVRAS et interculturalité, avec les intervenantes Zina Hamzaoui et Alicia Arbid.

Objectifs :

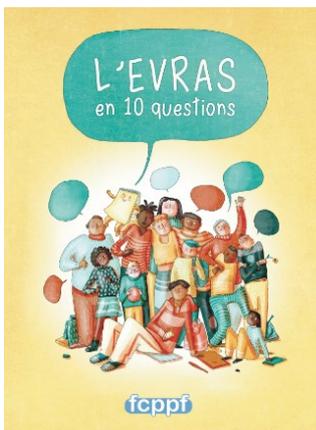
- Maîtriser les concepts d'altérité et d'interculturalité
- Déconstruire certaines idées reçues
- Connaître le contexte socioculturel des jeunes et leur accès à l'EVRAS
- Développer une posture d'animatrice inclusive, anti-oppressive, décoloniale

En complément de la journée de formation, nous avons demandé aux participant-es d'assister au spectacle Kheir Inch'Allah de Yousra Dahry au Théâtre National. Les deux sessions étaient complètes et nous avons reçu de nombreuses demandes de reprogrammation.

Bande-dessinée : l'EVRAS en 10 questions

En septembre 2023, un accord de coopération a été signé entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Wallonne et la COCOF afin de généraliser l'EVRAS en milieu scolaire. Le vote de cet accord a été suivi d'une large polémique, basée sur la diffusion d'un certain nombre de fake news, mais également sur les inquiétudes toutes légitimes de parents. Les acteurs et actrices de terrain ont travaillé d'arrache-pied à rassurer et à renouer le dialogue, ainsi qu'à faire découvrir les réalités de leur travail en EVRAS.

Fin 2023, la Fédération des centres pluralistes de planning familial publiait ainsi Dialogues autour de l'EVRAS : 10 propositions pour débattre entre adultes. Quelques mois plus tard, elle a reçu le soutien d'EVRAS en jeunesse pour transposer cet outil en bande-dessinée, avec le crayon talentueux de l'illustratrice Prisca Jourdain.



Avec cette bande-dessinée, nous souhaitons proposer des pistes de réflexion et de dialogue faisant écho aux principales questions ou accusations qui ont été adressées aux acteurs et actrices de l'EVRAS par des parents, des professionnel·les de santé, des politiques, etc. La méconnaissance de l'EVRAS et la crainte que celle-ci suscite encore auprès des parents d'élèves est l'un des freins à cette généralisation au sein des écoles. C'est pourquoi nous nous sommes concentrées sur les questions les plus polémiques, et avons travaillé avec les équipes de centres de planning afin d'offrir des réponses nuancées et rassurantes.

Des exemplaires imprimés de la bande-dessinée sont disponibles gratuitement sur commande. La version numérique est disponible sur notre site internet. Une version sous formes de posts a été diffusée sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn) entre septembre et octobre 2024.

Défense politique

La défense politique des centres concerne principalement les rencontres avec les administrations, les cabinets, les autres fédérations ainsi que la participation à des organes consultatifs, mais également la prise de position publique de la fédération sur des sujets phares comme le droit à l'IVG ou l'EVRAS.

Elle se traduit aussi par la participation de l'équipe et/ou des membres à des mobilisations, notamment lors de dates importantes pour le secteur, comme le 8 mars (journée internationale de lutte pour les droits des femmes), le 1^{er} décembre (journée mondiale de lutte contre le sida), ou le 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes).



En tant que Fédération, nous sommes à la croisée des intervenant-es : le monde politique avec ses cabinets, administrations et organes consultatifs, le monde de la concertation employeur-syndicat, les centres de planning familial et le public bénéficiaire de leurs services. Nous remontons les constats de terrain, nous transmettons les changements politiques vers le terrain et militons sur certains sujets en lien avec la santé sexuelle et reproductive et les droits des hommes et des femmes à vivre leur sexualité de manière épanouissante.

Être présent-es au sein de plateformes associatives nous permet d'alimenter les réflexions depuis et de par notre perspective pluraliste. En cela nous respectons une philosophie de travail qui se veut intersectorielle et pluridisciplinaire. C'est également une manière d'être reconnues dans nos actions d'éducation permanente et d'expertise par rapport à l'EVRAS. Enfin, nous rencontrons et prenons connaissance du paysage associatif global, de ce qui existe et se fait ailleurs. Cette représentation est d'autant plus nécessaire que le millefeuille politique belge multiplie les initiatives de terrain.

Spécificités fédérales

Pénurie des médecins

En 2024, la FCPPF, en collaboration avec les autres fédérations, a continué son plaidoyer auprès des différentes facultés de médecine. L'objectif était de sensibiliser les doyens et doyennes à l'importance de former les futur-es médecins à la médecine sociale d'une part et à (la pratique de) l'IVG. Les Fédérations ont ainsi rencontré les doyen·nes des facultés de l'ULiège, l'UCL et l'ULB. Ces rencontres ont été l'occasion d'ouvrir des opportunités auprès de certaines universités. À l'UCL, plusieurs modules sur la médecine en centre de planning ainsi que sur l'IVG ont été proposés suite à notre rencontre. À l'ULG, nous avons appris que l'université était en cours d'élaboration d'un certificat sur la médecine en centre de planning. Nous avons ainsi pu proposer de faire de ce certificat un certificat inter-universitaire, au vu de l'intérêt des autres universités de travailler sur cette question ; nous avons également pu être assuré·es de la participation du secteur dans l'élaboration du contenu du certificat.

Parallèlement à ces rencontres, les quatre fédérations ont réfléchi à la meilleure manière d'intégrer des stagiaires dans les centres de planning, tout en préservant des places de stage pour les étudiant·es en formation à l'ULB avec le GACEHPA (formation planning et formation IVG). Nous avons compris que les stagiaires pouvaient être libéré·es jusqu'à 12 heures par semaine par leur maître de stage pour des activités spécifiques (dont le travail en CPF fait partie). Nous avons donc pris contact avec le CCFMG (le centre de coordination francophone pour la formation en médecine générale), qui chapeaute le processus de sélection des maîtres de stage ; l'objectif était de voir s'il était possible, pour les futur-es maîtres de stage, de signifier, sur leur fiche de présentation, s'ils ou elle était disposé·e à libérer son ou sa stagiaire pour ces heures d'activités spécifiques. Cela permettrait donc aux stagiaires qui voudraient diversifier leurs activités de stage de pouvoir choisir un·e maître de stage qui le lui permettrait. Un nouvel item a donc été créé suite à notre contact avec le CCFMG afin de permettre aux maîtres de stage de signifier leur ouverture à libérer ou non leur stagiaire et ainsi favoriser la possibilité pour les stagiaires intéressé·es de pouvoir faire des heures de stage en CPF.

La fédération a également intégré un groupe de travail au sein de l'IFA, afin de travailler sur la question de la pénurie des médecins (et soignant·es de manière générale) dans l'ambulatorio bruxellois (voir *infra*).

Droit à l'IVG et Plateforme Abortion Right

L'année 2024 était une année charnière pour le combat pour une évolution de la loi belge en matière d'avortement : plusieurs propositions de loi étaient sur la table d'un Gouvernement aux alliances progressistes, qui avait également besoin de marquer la fin de la législature par une victoire. Les moments-clés se sont succédé (propositions de loi mises à l'agenda de la Chambre, période des affaires courantes avec urgence adoptée pour les propositions de loi, etc.). Si 2024 ne marquera pas l'année de l'évolution de la loi IVG en Belgique, elle aura marqué une année d'intense mobilisation de la FCPPF et de la Plateforme Abortion Right sur cette question.

Pour rappel, depuis sa création, la FCPPF participe à la Plateforme bicommunautaire pour le droit à l'avortement (Abortion Right). Cette plateforme a été très active en 2019, apportant son soutien aux partis qui ont déposé une nouvelle proposition de loi sur l'IVG. Dans l'optique de cette nouvelle loi,

elle a également réfléchi à l'opérationnalisation sur le terrain en cas d'allongement des délais pour réaliser une IVG. En 2020, après quatre renvois au Conseil constitutionnel, le projet de loi pour l'amélioration de la loi IVG a été mis aux oubliettes, troqué contre la formation d'un gouvernement fédéral. En 2023, des expert-es d'universités flamandes et francophones de diverses obédiences ont rendu au Parlement (et sur demande du Gouvernement) un rapport sur l'avortement en Belgique. Le rapport des expert-es est unanime quant à la nécessité de faire évoluer la loi actuelle, que ce soit en termes de délai, de suppression du délai d'attente ou de suppression des sanctions pénales, entre autres.

Le 18 avril, à la date anniversaire de la remise du rapport des expert-es aux député-es, une carte blanche¹ a été diffusée par la Plateforme Abortion Right. Elle demandait l'évolution de la loi sur base des recommandations des expert-es. Cette carte blanche a regroupé la signature de plus de 300 personnes dont plusieurs personnalités, comme Yolande Moreau, Myriam Leroy, Axelle Red, Fanny Ruwet, Adeline Dieudonné ou encore Alice on the Roof.



Le 28 septembre, la FCPFF a participé à l'action de la Plateforme Abortion Right, afin de dénoncer l'immobilisme du Gouvernement sur la question de l'avortement et plaider pour une évolution de la loi. La Plateforme a d'abord envoyé des cartes postales touristiques hollandaises² à l'ensemble des député-es, avec des témoignages de personnes ayant avorté aux Pays-Bas ainsi qu'une invitation à venir les accueillir à leur retour, le 28 septembre sur la place Poelaert, face au Palais de Justice. Le

¹ <https://www.lesoir.be/581826/article/2024-04-18/avortement-en-belgique-laissons-les-femmes-decider>

² <https://www.facebook.com/photo/?fbid=920339606789590&set=pcb.920339663456251>

jour J, plusieurs député-es étaient donc sur place, au milieu de journalistes et des quelques dizaines de manifestant-es. Le car est arrivé, avec une banderole signifiant qu'aujourd'hui, les femmes vont toujours avorter aux Pays-Bas (une référence aux cars du MLAC qui permettait aux femmes d'avorter en Hollande, avec une banderole similaire accrochée aux fenêtres). La présence de journalistes a permis à l'événement d'avoir un écho dans la presse³ ; les photos prises durant l'événement, avec le car, les femmes qui descendent du bus et le Palais de Justice en arrière-plan ont également permis à l'événement d'avoir une bonne couverture médiatique.

La Plateforme, en plus de ces actions, a réagi aux actualités politiques (boycottage du débat parlementaire par le CD&V, propos diffamants du Pape sur les médecins et les personnes qui avortent) tout au long de l'année, via diverses cartes blanches⁴.

Mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS

Plateforme EVRAS & Stratégies concertées EVRAS

La Plateforme EVRAS est composée des 4 fédérations de planning familial et d'autres acteurs représentatifs de l'EVRAS comme O'yes, les Cheffes, ou encore le Centre d'Action Laïque.

Cette année, les opposant-es à l'EVRAS (et au Guide) ont continué à être très actif-ves, via les médias, mais aussi via l'organisation de conférences. La Plateforme EVRAS s'est donc mobilisée en défense du guide et surtout de la généralisation de l'EVRAS. Nous avons été à la manœuvre pour mener un travail d'investigation sur l'identité et les argumentaires de ces opposant-es, afin de pouvoir mieux les situer... et mieux leur répondre.

En juin 2024, la Ligue Wallonne pour la santé mentale a envoyé largement aux opérateurs scolaires, aux opérateurs de l'EVRAS et à la presse, une analyse intitulée « Guide pour l'EVRAS et la santé mentale des enfants et des adolescents », dont les signataires sont principalement des membres de l'Observatoire de la Petite Sirène. Nous avons dû rédiger des notes à destination des cabinets, de la presse et des opérateurs EVRAS afin d'expliquer que l'Observatoire de la Petite Sirène utilisait la coquille vide de la LWSM (qui n'est ni un centre de recherche, ni une fédération de services de santé mentale), et de la légitimité que pourrait avoir une asbl composée de professionnel·les de la santé mentale afin de publier une « analyse critique », qui reprend en fait les arguments déjà défendus par l'OPS et ses membres dans différentes cartes blanches (d'ailleurs reprises en annexe dans la publication en question) ainsi que dans les recours contre l'accord de coopération EVRAS. On y retrouve les mêmes arguments et éléments de langage⁵. Valeurs conservatrices, faisant appel à la

³ <https://www.rtf.be/article/dans-un-bus-pour-le-droit-a-l-avortement-en-belgique-on-va-continuer-a-crier-tant-qu-il-le-faudra-11436880>

⁴ <https://www.abortionright.eu/lettre-a-nos-parlementaires-6-ans-apres-la-sortie-du-code-penal-lheure-est-venue-de-depenaliser-pleinement-livg/>, <https://www.abortionright.eu/les-methodes-du-cdv-sont-indignes-dune-democratie/>, <https://www.abortionright.eu/liberte-de-choix-et-sante-des-femmes-appel-urgent-de-la-plateforme-abortion-right-pour-une-amelioration-de-lacces-a-livg-en-belgique/>

⁵ Voir pour exemple :

- ⇒ <https://pan.be/guide-evras-sus-aux-discours-ideologises-et-a-lhypersexualisation>
- ⇒ <https://www.lalibre.be/belgique/societe/2024/06/14/ideologise-et-hypersexualise-une-asbl-depose-des-recours->

famille traditionnelle comme unique repère de construction des enfants, contre les séparations⁶, malaise avec l'idée du consentement⁷, voilà ce qu'on peut lire en filigrane de ce document.

Sous couvert d'un vernis professionnel et scientifique, les signataires utilisent un argument d'autorité, leurs titres professionnels, afin de décrédibiliser le travail mené depuis plusieurs années par les acteurs et actrices de l'EVRAS. Ce texte qui se donne le nom d'analyse critique n'est pas scientifique ni représentatif des secteurs de la santé mentale. C'est une opinion, conservatrice, d'une poignée de membres de la LWSM / de l'OPS, qui utilise le même wording que d'autres mouvements conservateurs. En témoignent l'utilisation par exemple de vocabulaire comme « théorie du genre » ou « wokisme ». Il a pourtant largement circulé, et à l'heure de la rédaction de ce rapport, il est encore cité dans certaines cartes blanches, publiées notamment dans la Libre.

Un de nos objectifs pour 2025 est de faire entendre la parole de professionnel·les de la santé mentale ayant une réelle expérience de terrain avec les enfants et les jeunes en matière d'EVRAS.

Accompagnement de la mise en œuvre de l'accord de coopération

En 2024, la FCPPF a poursuivi son accompagnement de la mise en œuvre de l'accord de coopération EVRAS. Cet accompagnement se concrétise par un soutien aux centres wallons et bruxellois dans la compréhension du cadre réglementaire lié à l'accord de coopération, mais également par la participation au comité d'accompagnement EVRAS (qui vise à évaluer la mise en œuvre, et à observer les freins) et au comité d'attribution EVRAS (qui vise à attribuer les labels aux opérateurs d'animation et/ou de formation).

Cette mise en œuvre a été ralentie par l'année électorale, qui a fait craindre pour la pérennité des financements. A titre d'exemple l'arrêté relatif aux financements prévus pour les formations 2024 ont été signé... le 20 décembre 2024.

Si l'ensemble des cabinets concernés (hors COCOF, puisqu'à ce jour il n'y a toujours pas de gouvernement bruxellois) semblent aller dans le sens d'une poursuite du dispositif, fin 2024 nous n'avions toujours pas de certitudes quant à la poursuite du financement au-delà du 31 décembre 2025. Une de nos tâches en 2025 sera donc d'activer tous les leviers nécessaires pour aller à minima vers une poursuite du financement, en espérant que suite aux évaluations en cours, l'on puisse aller rapidement vers une augmentation des enveloppes.

-
- ⇒ [en-annulation-devant-la-cour-constitutionnelle-contre-le-guide-pour-le-levras-GHDVZQJEYRCKZMQQRBCBKK5D7M/
https://www.lalibre.be/regions/liege/2024/05/25/un-collectif-de-parents-liegeois-depose-un-recours-au-conseil-detat-contre-le-levras-EI26I6YFAFFJBIUU2BLWMSVWWE/](https://www.lalibre.be/regions/liege/2024/05/25/un-collectif-de-parents-liegeois-depose-un-recours-au-conseil-detat-contre-le-levras-EI26I6YFAFFJBIUU2BLWMSVWWE/)
 - ⇒ Communiqué de presse d'Aymeric de Lamotte

*** *Le contenu idéologique et hypersexualisé du guide pour l'EVRAS viole la neutralité de l'enseignement (article 24 de la Constitution) et commet quatre infractions pénales : mise en scène pornographique, incitation à la prostitution, atteinte à l'intégrité sexuelle de mineurs non-consentants et discussion de rapports sexuels avec des mineurs non-consentants* ***

⁶ « Somme toute, la sexualité est appréhendée comme un bien de consommation et s'inscrit parfaitement dans les perspectives d'une approche néo-libérale. Il ne faudra pas dès lors pas nous étonner que la tendance actuelle aux séparations faciles et au nomadisme des liens s'en trouve renforcée » (p.33)

⁷ « Le consentement est certes une attitude essentielle, mais l'idée en est véritablement matraquée dans le guide, jusqu'à l'indigestion ! » (p.26)

Comité d'accompagnement et comité d'attribution

La FCPPF participe aux deux comités mis en place dans le cadre de l'accord de coopération EVRAS. Si le comité d'accompagnement a fonctionné au ralenti pour cause d'année électorale et sera relancé début 2025, le comité d'attribution a quant à lui dû avancer sur les processus de labellisation des opérateurs d'animation et de formation. Un premier appel avait été lancé au printemps 2024. Le comité a dû en particulier travailler sur les critères d'octroi du label et sur les processus de candidature.

Spécificités bruxelloises

En 2024, le poste de responsable des centres bruxellois a été repris à 0,3 ETP par Célia Didier, déjà en poste sur les dossiers thématiques (IVG, contraception, EVRAS, etc.). Suite à l'absence puis à la démission de Sara Bensaude, sa prédécesseuse, Célia n'a pu bénéficier d'un passage de dossiers dans les règles de l'art. Elle s'appuie sur les CPF bruxellois pour consolider sa compréhension du terrain et des enjeux.

Réunions de coordination pluralistes

En 2024, nous avons poursuivi les réunions sur base du calendrier habituel, en nous réunissant toutes les six semaines. Sur demande des centres, les réunions se font désormais toutes dans les bureaux de la FCPPF plutôt qu'en tournante dans les différents centres.

Les réunions de coordination constituent toujours un espace d'accueil et d'appui important pour les nouveaux et nouvelles coordinateur·ices ; les plus ancien·es y trouvent aussi un endroit où échanger sur leurs difficultés quotidiennes et où trouver du soutien.

Ces réunions constituent par ailleurs des moments importants de partage d'expérience et de préoccupations face au flou des mesures prises par nos gouvernements. En effet, ces moments de réunion sont autant d'espaces de parole pour les coordinateur·ices et directeur·ices pour qu'ils et elles puissent nous partager la réalité de leur terrain, les problèmes éventuels ou les interrogations qui se présentent. Ce sont aussi ces espaces qui nous permettent de transmettre une série d'informations aux centres : des nouveautés en matière législative et politique (décret, primes énergies, etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la gestion des centres.

Conseil consultatif bruxellois

La FCPPF représente le secteur des CPF au conseil consultatif bruxellois depuis janvier 2017. Depuis 2022, nous avons un mandat de suppléance, le mandat effectif étant occupé par la FLCPPF. En 2024, nous nous sommes réparti les présences aux différentes réunions afin d'assurer la représentation du secteur des CPF.

Inter-Fédération Ambulatoire

La FCPPF participe aux réunions de l'Inter Fédération Ambulatoire. L'IFA est une coupole qui rassemble des représentants des différents secteurs du social-santé en Région bruxelloise dans le but

d'échanger de l'information, de se concerter sur d'éventuelles actions en commun. Nous nous réunissons au minimum tous les mois.

En 2024, l'IFA s'est beaucoup mobilisée autour des mesures annoncées par le Gouvernement Arizona et de son impact sur le secteur ambulatoire ; les réunions ont notamment permis aux diverses fédérations de partager leur analyse des impacts des mesures annoncées sur leur secteur, permettant d'avoir une lecture transversale des effets globaux du Gouvernement Arizona sur le secteur social-santé bruxellois.

L'IFA s'est également penchée sur la question de la gouvernance du PSSI via Brusano, en questionnant les objectifs de Brusano, la constitution de son CA et les modalités de consultation du terrain. Plusieurs interpellations et rencontres ont ainsi été organisées avec Brusano, afin de faire remonter les retours du terrain.

Enfin, comme évoqué dans le point « pénurie de médecins », un GT a vu le jour afin de discuter de la pénurie de médecins dans l'ambulatoire bruxellois. Plusieurs pistes ont été proposées, notamment la collaboration avec des professeur·es en recherche d'enseignant·es pour certains modules de formation ou encore une réflexion sur l'accueil de stagiaires et d'assistant·es dans l'ambulatoire.

Accord Non-Marchand bruxellois

Un Protocole d'accord non-marchand 2021-24 pour les secteurs COCOF et COCOM a été signé le 23 décembre 2021. Cet accord prévoit notamment des mesures d'attractivité (revalorisations salariales, etc.), de mobilité ainsi que des mesures spécifiques de mutualisation.

Ce nouveau texte comporte des mesures visant à améliorer les conditions de travail des travailleur·euses et l'attractivité du secteur tout en permettant une diminution progressive du temps de travail au profit d'une embauche compensatoire.

En 2024, le travail de mise en application des mesures de cet accord a continué :

- Le travail sur le passage aux barèmes de l'IFIC-IC a été poursuivi. Dans cette perspective, un travail d'inventaire a été effectué afin d'obtenir une cartographie des fonctions existantes, qui servira de base à la nouvelle classification des fonctions et au nouveau modèle.
- Par ailleurs le projet autour des logiciels-métiers, qui vise à évaluer les logiciels utilisés dans le social-santé, a été lancé. L'objectif est de cibler les besoins des divers secteurs afin d'apporter une meilleure solution technique par rapport à leurs besoins en termes de rapportage et en termes de suivi des patient·es.

Concernant l'aide à la mobilité, un accord a été trouvé afin de financer les abonnements STIB à hauteur de 300€ par travailleur·euse. En 2024, les abonnements Brupass et Brupass XL ont été rendus disponibles aux travailleur·euses du social-santé.

Par rapport à l'IFIC, la FASS a continué à travailler sur les définitions des fonctions afin d'établir un tapis de fonction final, sur lequel baser le nouveau système de barémisation. Les centres de planning ont été sollicités pour travailler avec l'IFIC dans l'élaboration de ces nouvelles fonctions, participant à plusieurs groupes de travail afin d'objectiver les fonctions nécessaires. En parallèle, un travail de calcul a été entamé avec la FASS afin d'évaluer la plus-value d'un passage à l'IFIC selon les secteurs.

Concernant le volet « mutualisation », divers projets de recherche ont été menés afin de définir les pourtours et une définition du concept de mutualisation. Suite à ces recherches, la FASS a développé un projet de service mutualisé de simplification administrative, dans le but d'offrir aux membres de la FASS un service d'appui et d'aide sur des questions de gestion et de simplification administrative. Le projet a été lancé fin 2023, avec le recrutement d'une personne en charge de ce nouveau service.

Toujours concernant la mutualisation, la FASS et Bruxeo ont lancé un dispositif d'emplois partagés (soit un groupement d'employeurs) appelé « Bru-Share », dont le but est de mettre à disposition des travailleur·euses engagé·es. L'idée est d'alléger la charge administrative des associations et de partager des travailleur·euses pour des emplois à temps partiels ou sur des missions à court-terme. En 2024, Bru-Share a ainsi pu engager deux travailleur·euses : une personne déléguée à la protection des données (DPO) et une personne pour la fonction d'aide-comptable. Pour la suite, Bru-Share espère étendre ses services avec l'engagement d'un·e chargé·e de communication, un·e collaborateur·ice bien-être et un·e personne chargée du support en maintenance informatique.

Spécificités wallonnes

En 2024, les fédérations de CPF ont obtenu un petit financement pour leur rôle de représentation du secteur. Cela nous a permis en avril d'accueillir Léna Bonte dans notre équipe, qui a relevé le défi avec brio !

Réunion de coordination en région wallonne

Les coordinatrices wallonnes se réunissent habituellement tous les trois mois à Namur ou en visio-conférence. Au cours de ces réunions sont transmises une série d'informations : des nouveautés en matière législative et politique (décret, etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations logistiques telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la bonne gestion des centres. C'est l'occasion de faire un retour de vive voix sur ce qui est échangé lors des réunions avec l'AVIQ ou le cabinet, mais c'est également un temps qui peut être mis à profit par les centres pour faire des échanges de bonnes pratiques.

Depuis 2021, nous avons instauré une alternance entre les réunions en présentiel et en visio. Cela a permis de limiter les déplacements (parfois longs !) des centres. Néanmoins les coordinatrices de centres sont demandeuses de ces temps en présentiel qui permettent, outre la convivialité, plus facilement qu'en visio de déposer les difficultés rencontrées dans les équipes ou dans les missions des centres. Ces temps de partage et de réflexion pour les coordinateur·ices seront mis en place dès 2025.

Amélioration du cadre légal et réglementaire

Le nouveau décret des centres wallons est d'application depuis le 1^{er} janvier 2024. Il prévoit la reconnaissance et le financement de la fonction de coordination à hauteur de 40 000 euros par CPF. Il prévoit également un financement du travail de représentation des fédérations à hauteur de 20 000 euros par an, ce qui permet une reconnaissance et un renfort de cette fonction. C'est avec ce financement que nous avons pu engager Léna.

Audit

En parallèle du travail sur le nouveau cadre réglementaire, les centres ont été soumis à partir de 2023 à un audit commandité par le cabinet Morreale et piloté par l'AVIQ. Cet audit visait notamment à évaluer le financement (montants et modalités) des centres de planning familial wallon.

Les fédérations ont été invitées à participer au comité de pilotage de cet audit, ce qui a permis de rectifier certaines croyances sur le secteur et d'être présentes à chaque étape de cette démarche. Dans le cadre des précédentes phases, 69 centres sur 72 ont été rencontrés fin 2023 (en visio ou en présentiel) pour des entretiens guidés de 3h, qui faisaient eux-mêmes suite à un questionnaire en ligne envoyé au préalable. Une présentation des résultats a été organisée à Namur à la rentrée scolaire 2024. Ces résultats ont été présentés dans un timing décalé par rapport à la mise en œuvre du nouveau décret. Néanmoins il a permis de dégager certaines conclusions intéressantes quant à l'insuffisance des moyens dévolus aux CPF, et quant aux axes de travail à mettre en place du côté de l'AVIQ dans les prochaines années.

Petit guide

En 2024, Léna s'est attelée à la mise à jour du Petit guide de gestion d'un centre de planning familial que nous avons publié en 2021. Un travail de longue haleine puisqu'en 4 ans, bon nombre de législations ont évolué, et en particulier le cadre légal des CPF wallons et l'accord de coopération EVRAS, mais également les accords du non-marchand. Cette version mise à jour a pour objectif d'outiller et de soutenir les coordinatrices des centres pluralistes wallons. Elle sera rendue disponible en 2025. Nous remercions la FASS qui a été d'un soutien précieux dans l'élaboration de ce guide.

Soutien aux centres

Tout au long de l'année, les permanent·es de la FCPPF s'attèlent à répondre au mieux aux demandes des centres concernant une variété de sujets tels que les nouveautés en matière de législation sociale (CTT, CP, RT, ROI) et/ou les documents législatifs en lien avec le secteur (arrêtés, décrets, circulaires, etc.)

Soutien logistique

Achats groupés pour les CPF

La FCPPF continue de fournir sur demande les centres en préservatifs internes et externes, pilules d'urgence et tests de grossesse.

UCM

Les centres affiliés à la FCPPF profitent de tarifs avantageux auprès d'UCM Charleroi.

Le site internet Mon Planning Familial

2024 a marqué la refonte de Love Attitude qui est désormais Mon Planning familial. En 2023, la FCPPF a repris la responsabilité du projet Love Attitude, en collaboration avec les trois autres

fédérations. Claire Vimont a été engagée en novembre 2023 pour la réalisation de cette refonte. Le projet est suivi par un comité de pilotage.



La refonte de Love Attitude s'est déroulée en plusieurs phases, à commencer par une évaluation des besoins. Une consultation approfondie a été menée auprès des CPF et du public cible (les 12-26 ans) via diverses méthodes : sondages en ligne, entretiens individuels, micros-trottoirs et focus groups.

Cette première phase a été suivie d'une réorientation stratégique majeure. Le public cible a été élargi, passant des 12-26 ans à l'ensemble des bénéficiaires des CPF. L'accent a été mis sur la carte interactive et les services offerts par les CPF plutôt que sur les contenus thématiques. Les contenus VRAS ont été retirés au profit d'une redirection des utilisateur·ices vers des sites partenaires spécialisés. Enfin, le nom "Mon Planning familial" a été adopté, jugé plus explicite et direct que "Love Attitude".

Le développement de la nouvelle plateforme a constitué la troisième phase du projet. Une nouvelle identité visuelle et un nouveau logo ont été créés. Un important travail d'écriture et d'agencement du contenu texte a été réalisé pour garantir une accessibilité optimale de l'information. Le développement technique, confié à Thomas Garnier, a accordé une attention particulière à l'accessibilité. Une carte interactive des CPF dotée de filtres et critères de recherche avancés a été implémentée pour une meilleure prise en main.

La dernière phase a concerné le déploiement et la communication autour du nouveau site. Le lancement a été annoncé auprès des CPF, des fédérations et des partenaires. Divers supports de communication ont été produits : kakémonos, flyers, affiches et QR code.

Lancé en octobre 2024, Mon Planning familial a immédiatement rencontré un succès significatif avec plus de 13 000 visites mensuelles dès ses premiers jours d'exploitation. Le projet se poursuivra en 2025 afin d'étendre cette vitrine des CPF sur les réseaux sociaux pour toucher un public jeune.

[Le site internet Evras.be](http://Evras.be)

Le site est géré conjointement par les quatre fédérations de centres de planning familial ainsi que par O'yes. Nous avons relancé en 2024 la campagne EVRAS publiée en 2022 avec la FLCPPF et la FAPEO. Cette campagne a été diffusée en 3 vagues : du 15 au 28 avril 2024, du 24 au 07 juillet 2024 et du 26 août au 08 septembre 2024, avec d'excellents résultats.

Nous avons également réimprimé un flyer disponible sur notre site internet et qui vise à informer les parents de ce qu'est l'EVRAS. Il a été largement partagé via les centres de planning, mais également via d'autres partenaires.

[FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé](#)

La FCPPF fait partie du CA de la FASS : Lola est membre effectif et Célia membre suppléante depuis 2024. Lola est également membre du bureau avec deux autres membres, ce qui permet de suivre de près certains dossiers, mais également les questions internes à la FASS (recrutements par exemple). La FASS nous demande également de prendre en charge certains mandats représentatifs. Ainsi depuis 2022, Lola a pris en charge, avec Siméon de Hey, le mandat relatif aux Maribel en CP332.

Les réunions de travail sont divisées en deux commissions, wallonne et bruxelloise, ce qui nous permet de nous les répartir. Certains dossiers ont été particulièrement ardues cette année, comme la question du passage à l'IFIC pour les employeurs bruxellois relevant de la CP332.

La FASS constitue un soutien précieux pour notre équipe et pour nos membres sur l'ensemble des questions employeur.

Conclusion et perspectives

Année après année, toujours le même constat : il est difficile de compiler l'étendue de l'action de la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial tant les actions menées sont diverses et variées, portées par une équipe motivée et dynamique !

La structure s'agrandit : nous sommes à ce jour 8 travailleur-euses et le travail de soutien et de représentation des centres gagne en assise et en expertise. La qualité de notre travail en éducation permanente est récompensée par les retours de nos partenaires et du secteur de la santé sexuelle et reproductive, en Fédération Wallonie-Bruxelles et bien au-delà. L'engagement de Claire grâce à un poste Maribel va nous permettre de soutenir le rayonnement de la structure et de nos productions.

L'année 2025, déjà bien entamée à l'heure de la rédaction de ce rapport, contient son lot de défis. Le principal est un défi politique : continuer à défendre le caractère essentiel de l'EVRAS dans la lutte pour l'égalité et l'épanouissement de tou·tes les enfants et les jeunes, et contre tout type de violences.

La partie est loin d'être gagnée tant on constate des levers de boucliers de différents camps religieux et/ou conservateurs de tout bord. Main dans la main avec nos partenaires, et en particulier avec les autres fédérations et la Plateforme EVRAS nous allons devoir continuer à informer, à sensibiliser, à argumenter et à être tenaces !

La mise en œuvre systématique d'animations en 6^e primaire a agi comme un révélateur : les centres nous rapportent à quel point les révélations de violences sexuelles sur les mineur·es s'y déploient de manière répétée. Cela demande un accompagnement spécifique des professionnel·les concernées : comment s'y préparer, comment y répondre, sur quelles structures s'appuyer ? Nous prévoyons plusieurs outils en 2025 pour répondre aux demandes de support de nos centres affiliés. Mais cela nous interroge également sur la dimension politique des violences faites aux enfants et en particulier de l'inceste : à quand une CIIVISE⁸ belge ? Un défi auquel l'équipe de la FCPPF aimerait – avec le concours d'autres asbl, s'atteler dans les prochaines années.

Merci pour votre lecture !

L'équipe de la FCPPF

⁸ <https://www.ciivise.fr/>